

LIENS, nouvelle série :

Revue francophone internationale – N°08 / Juillet 2025

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation - FASTEF

ISSN: 2772-2392 -<https://liens.ucad.sn>-Journal DOI: [10.61585/pud-liens](https://doi.org/10.61585/pud-liens)



REVUE LIENS
FASTEF

LIENS,

nouvelle série :

Revue francophone internationale

-- N°08 --

**Faculté des Sciences et Technologies de
l'Éducation et de la Formation
FASTEF**



DAKAR, JUILLET 2025

ISSN 2772-2392

SITE : <https://liens.ucad.sn>





REVUE LIENS

ESTATE

©

Dakar – Juillet 2025
ISSN 2772-2392
revue.liens@ucad.edu.sn

Comité de direction

Directeur de publication

Mamadou DRAMÉ

Directeur de la revue

Assane TOURÉ

Directrice adjointe et rééditrice en chef

Ndèye Astou GUEYE



Comité de rédaction

Rédactrice en chef

Ndèye Astou GUEYE,

Rédacteur en chef adjoint

Bara NDIAYE

Responsable numérique

Abdoulaye THIOUNE

Assistante de rédaction

Ndèye Fatou NDIAYE

Comité scientifique

ALTET Marguerite, Professeur en sciences de l'éducation (Université de Nantes, France) ; BATIONO Jean Claude, Professeur en didactique des langues et de la littérature, (Université de Koudougou, Burkina Faso) ; BIAYE Mamadi, Professeur en physique nucléaire, (UCAD, Sénégal) ; CHABCHOUB Ahmed, Professeur en sciences de l'éducation (Université de Bordeaux) ; CHARLIER Jean Emile, Professeur (Université Catholique de Louvain) ; CUQ Jean Pierre, Professeur en didactique du français (Université de Nice Sophia Antipolis) ; DAVIN CHNANE Fatima, Professeur en didactique du français (Aix-Marseille Université, France) ; DE KETELE Jean-Marie, Professeur (UCL, Belgique) ; DIAGNE Souleymane Bachir, Professeur en philosophie (UCAD, Sénégal), (Université de Columbia) ; DIOP Amadou Sarr, Maître de conférences en sociologie, (UCAD, Sénégal) ; DIOP El Hadji Ibrahima, Professeur en littérature allemande moderne - Études allemandes, (UCAD, Sénégal) ; DIOP Papa Mamour, Maître de conférences en Sciences de l'éducation ; didactique de la langue et de la littérature (Espagnol) (UCAD, Sénégal) ; DRAME Mamadou, Professeur Titulaire en sciences du langage, (UCAD, Sénégal) ; FADIGA Kanvaly, Professeur en Sciences de l'Éducation, (ENS, Côte d'Ivoire) ; FALL Moussa, Maître de Conférences en Linguistique française-Didactique, (FLSH-UCAD) ; FAYE Valy, Maître de conférences en Histoire contemporaine, (UCAD, Sénégal) ; GIORDAN André, Professeur en didactique et épistémologie des sciences (Université de Genève, Suisse) ; GUEYE Babacar, Professeur en Didactique de la Biologie (UCAD, Sénégal) ; IBARA Yvon-Pierre Ndongo, Professeur en linguistique et langue anglaise (Université Marien N'Gouabi République du Congo) ; KANE Ibrahima, Maître de conférences en écophysiologie végétale, (UCAD, Sénégal) ; LEGENDRE Marie-Françoise, Professeur des sciences de l'éducation (Université de LAVAL, Québec) ; MBOW Fallou, Professeur en sciences du langage (UCAD, Sénégal) ; MILED Mohamed, Professeur en Sciences de l'éducation, SOKHNA Moustapha , Professeur Titulaire en Didactique, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; SY Harouna, Professeur Titulaire en sociologie de l'éducation (FASTEF-UCAD).

Comité de lecture

ADICK Christel, Professeur en sciences de l'éducation (Université Johannes Gutenberg Mainz, Allemagne) ; BARRY Oumar Maître de conférences en Psychologie générale (FLSH-UCAD) ; BOULINGUI Jean-Eude, Maître de Conférences, Sciences de la Vie et de la Terre (E.N.S.- Libreville) ; BOYE Mouhamadou Sembène Maître de conférences en chimie (FASTEF-UCAD) ; COLY Augustin, Maître de Conférences, Littérature comparée, (FLSH - UCAD) ; DAVID Mélanie, Professeur en sciences de l'éducation (Université Paris 8, France) ; DIALLO Souleymane, Maître de conférences en Sociologie de l'éducation (INSEPS- UCAD) ; DIENG Maguette, Maître de conférences en littérature espagnole (FASTEF-UCAD) ; GUEYE Séga, Maître de conférences en physique (FASTEF-UCAD) ; GUEYES TROH Léontine, Maître de conférences, Littérature générale et comparée (Université Felix Houphouët Boigny-ABIDJAN) ; KABORE Bernard, Professeur Titulaire, Sociolinguistique (Université Joseph Ki-Zerbo) ; KANE Ibrahima, Maître de conférences, P.V. : Eco-Physiologie végétale , (FASTEF-UCAD) ; MBAYE Djibril, Maître de Conférences, Littératures et Civilisations hispano-américaines et afro-hispaniques (FLSH-UCAD) ; MBAYE Cheikh Amadou Kabir, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD) ; NASSALANG Jean- Denis, Maître de conférences, Littérature française (FASTEF-UCAD) ; NDIAYE Ameth, Maître de Conférences, Géométrie, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; NGOM Mamadou Abdou Babou, Maître de Conférences, Littérature de l'Afrique anglophone, Anglais, (FLSH-UCAD) ; PAMBOU Jean Aimé, Maître de conférences en sociolinguistique et français langue étrangère, (E.N.S, Gabon) ; SECK Cheikh, Maître de conférences, Analyse, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; SOW Amadou, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD) ; SY Kalidou Seydou, Maître de conférences en sciences du langage (UFR LHS-UGB) ; SYLLA Fagueye Ndiaye, Maître de Conférences, Analyse numérique, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; THIAM Ousseynou, Maître de conférences, Sciences de l'éducation ; (FASTEF-UCAD) ; TIEMTORE Zakaria, Maître de conférences, Sciences de l'éducation : Technologies de l'éducation – Politiques éducatives, (ENS-UNZ) ; TIMERA Mamadou BOUNA, Professeur Titulaire en didactique de la géographie (UCAD, Sénégal) ; YORO Souleymane, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD).

Sommaire

Éditorial	9
<i>Ndèye Astou Gueye, Rédactrice en chef</i>	9
I. SCIENCES DE L'ÉDUCATION.....	13
INTEGRATION DE L'IA DANS LE SYSTÈME EDUCATIF ET ACCESSIBILITÉ POUR LA REUSSITE DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	15
^a Nathaniel FOCKSIA DOCKSOU et ^b Abraham DAGUÉ	15
TRANSMISSION DES SAVOIRS ENDOGÈNES À KABINOU ET LEUR INTÉGRATION DANS L'ENSEIGNEMENT : ENJEUX ET DÉFIS	31
^a Windpouiré Zacharia TIEMTORÉ et ^b Maminata YAMÉOGO	31
ANALYSE DES FACTEURS EXPLICATIFS DES DEPERDITIONS SCOLAIRES DES ELEVES DU PRIMAIRE DANS LA PROVINCE DU KOURITENGA AU BURKINA FASO	49
Joseph BEOGO et Boukaré WOBGO	49
LE TRAVAIL COLLABORATIF DANS LA PRATIQUE ENSEIGNANTE DU PROFESSORAT DE L'UAO	63
Fréjuss Yafessou KOUAME.....	63
ORGANISATIONS ESTUDIANTINES ET PROMOTION DU GENRE : CAS DU CLUB GENRE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA (UAO)	79
Brou Ghislain KOUADIO et Tidiane Kassoum KOULIBALY.....	79
PRATIQUES ENSEIGNANTES DANS LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : PERCEPTIONS DES ACTEURS A L'INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES DE L'EDUCATION DE GUINEE (ISSEG)	95
Ibrahima Sory SOW	95
ORIENTATION SUBIE, ORIENTATION CHOISIE ET RISQUE DE DECROCHAGE SCOLAIRE CHEZ LES ELEVES DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE AU TOGO	117

^a Ibn Habib BAWA, ^a Yao Sougle-Man IMOUI et ^b Amaëti SIMLIWA....	117
L'EDUCATION SPARTIATE DANS LES PROJETS EDUCATIFS DE LA REVOLUTION FRANÇAISE.....	133
Magueye GUEYE.....	133
ANALYSE DES APPROCHES ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT EN CLASSE DE GÉOGRAPHIE AU SECONDE CYCLE DANS LES ACADEMIÉS DE DAKAR ET DE SÉDHIOU (SÉNÉGAL).....	149
Amadou Tidiane DIALLO et Mamadou Bouna TIMÉRA	149
LA RUSSIE SUR LE CONTINENT AFRICAIN : LES NOUVELLES TENDANCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	165
^a Svetlana Valentinovna KONTHIAKOVA, ^a Tatiana Alexandrovna DYAKOVA et ^b Svetlana Alexandrovna DERYABINA	165
II. DISCIPLINES FONDAMENTALES.....	177
LE PERSONNAGE DE TALTHYBIUS DANS DEUX TRAGEDIES D'EURIPIDE, <i>LES TROYENNES</i> ET <i>HECUBE</i>	179
^a Bouré DIOUF et ^b Augustin TINE	179
UN REGARD CRITIQUE SUR L'ANTHROPOLOGIE KANTIENNE ET LA NECESSITE D'OPERER UN DECENTREMENT	193
Fatoumata Tacko SOUMARÉ.....	193
UNIFIER LA FORME LOGIQUE ET LE NIVEAU FL.....	207
Mouhamadou El Hady BA	207
DE L'OBSCURITÉ À LA LUMIÈRE : LA DYNAMIQUE DE L'ÉCLAIRAGE DANS LE POLAR AFRICAIN : <i>LA MALÉDICTION DU LAMENTIN</i>	227
Dame KANE	227
L'APPROCHE SYSTÉMIQUE : (POUR) UNE DÉMARCHE RÉNOVATRICE EN SCIENCES SOCIALES.....	239
Serigne Momar SARR.....	239
ÉTUDE PRAGMATICO-ÉNONCIATIVE DU SYMBOLISME DES ANTHROPONYMES MANGORO ET BAOULÉ.....	261
^a Djakaridja KONÉ et ^b André-Marie BEUSEIZE.....	261

LE REJET DE L'OCCIDENT DANS LA POÉSIE SÉNÉGALAISE	
ARABE : L'EXEMPLE DU POÈTE ALIOU BA.....	277
Ballé NIANE	277
LA POLITIQUE ISRAELIENNE EN AFRIQUE ET SON IMPACT SUR	
LES POSITIONS DES ÉTATS AFRICAINS SUR LA QUESTION	
PALESTINIENNE	293
Ismaila DIOP et Abdoulaye CISSE	293
REPRESENTAÇÕES PAISAGÍSTICAS DA EXCLUSÃO DOS RURAIS	
SOB A MONARQUIA E A REPÚBLICA EM <i>LEVANTADO DO CHÃO</i>,	
DE JOSÉ SARAMAGO	313
Mahamadou DIAKHITÉ	313
CONTROLE QUALITE DU TAUX D'ALCOOL DES PRODUITS	
HYDROALCOOLIQUES SUR LE MARCHE SENEGALAIS PAR	
METHODE CONDUCTIMETRIE	333
^a Dame SEYE, ^b Dethie FAYE, ^b Momath LO, ^b Lamine YAFFA et ^b Assane TOURE	333
EVOLUTION PHYSICO-CHIMIQUE DES TANNES SUR LE SECTEUR	
AMONT DU DIOMBOSS (BRAS DU FLEUVE SALOUM) : CAS DES	
COMMUNES DE SOKONE ET DE TOUBACOUTA (FATICK,	
SENEGAL)	345
Mar GAYE, Cheikh Ahmed Tidiane FAYE et Pape Laïty DIENG.....	345

Éditorial

Ndèye Astou Gueye, Rédactrice en chef

Pour ce numéro 8 de la revue *Liens, nouvelle série : revue francophone internationale*, nous nous retrouvons avec vingt-deux (22) productions scientifiques très originales et de haute facture. Elles relèvent aussi bien des sciences de l'éducation que des disciplines fondamentales. C'est ainsi que Nathaniel FOCKSIA DOCKSOU et Abraham DAGUÉ, N'Djaména/Tchad, traitent d'une thématique qui est d'actualité : l'Intelligence Artificielle (IA). Leur article analyse comment l'adoption de l'IA peut transformer les pratiques pédagogiques, améliorer l'expérience d'apprentissage et la gestion académique, tout en garantissant l'équité, la transparence et la responsabilité dans l'Enseignement Supérieur.

De l'Enseignement Supérieur, nous basculons dans le milieu scolaire en nous rendant au Burkina Faso où Windpouiré Zacharia TIEMTORÉ et Maminata YAMÉOGO réfléchissent sur la transmission des savoirs endogènes et leur intégration dans l'enseignement scolaire. Ils ont mené une étude sur le sujet à Kabinou, une localité du Burkina Faso, avec comme objectifs d'identifier les savoirs endogènes qui y sont présents, de décrire leurs méthodes de transmission et d'apprécier leur niveau d'intégration dans l'enseignement scolaire.

Nous restons au Burkina Faso avec Joseph BEOGO et Boukaré WOBGO qui analysent les facteurs explicatifs des déperditions scolaires des élèves du primaire dans la province du Kouritenga au Burkina Faso.

Fréjuss Yafessou KOUAME nous ramène en Côte d'Ivoire avec sa production scientifique qui traite du travail collaboratif, perçu comme une stratégie et un outil intégré dans l'approche communicative du processus d'apprentissage/enseignement d'une langue étrangère. Ainsi, il fait l'état des lieux de la mise en pratique de cette stratégie d'enseignement de la part du professorat de l'Université Alassane Ouattara (UAO) dans les facultés de langues étrangères.

Toujours en Côte d'Ivoire, Brou Ghislain KOUADIO et Tidiane Kassoum KOULIBALY ont fait une étude sur la problématique de la promotion du genre et de la lutte contre toute forme d'inégalité. Cette question demeure

encore préoccupante dans le système éducatif ivoirien car d'énormes défis persistent. Pour le relèvement de ces défis, plusieurs associations dont le club genre de l'UAO ont été créées.

Ibrahima Sory SOW nous fait voyager en Guinée Conakry avec une production scientifique qui a comme objectif d'analyser les pratiques d'enseignement des enseignants recrutés dans les Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) pour résoudre l'insuffisance en personnel enseignants en Guinée ces dernières décennies.

Ibn Habib BAWA, Yao Sougle- Man IMOU et Amaëti SIMLIWA traitent de l'orientation subie, de l'orientation choisie et du risque de décrochage scolaire au niveau des élèves du second cycle du secondaire au Togo. Leur production scientifique vise à vérifier s'il existe une relation entre l'orientation choisie ou l'orientation subie et le risque de décrochage scolaire sous la médiation du sexe des élèves.

Magueye GUEYE, de l'Université Marie et Louis Pasteur de Besançon, revient sur l'éducation spartiate dans les projets éducatifs de la Révolution française. En effet, pour élever des citoyens vertueux, les révolutionnaires français n'ont pas hésité à établir un système éducatif basé sur le modèle gréco-romain, plus particulièrement sur celui de Sparte.

Amadou Tidiane DIALLO et Mamadou Bouna TIMÉRA analysent des approches et des méthodes d'enseignement en classe de géographie au second cycle dans les Académies de Dakar et de Sédhiou au Sénégal.

Et Svetlana Valentinovna KONTHIAKOVA, Tatiana Alexandrovna DYAKOVA et Svetlana Alexandrovna DERYABINA de clore cette partie de l'éditorial réservée aux Sciences de l'Éducation avec leur production scientifique qui réfléchit sur la coopération entre la Fédération de Russie et l'Afrique dans le domaine de l'éducation et de la science à travers des activités visant à vulgariser la langue et la culture russes.

La seconde partie relevant des disciplines fondamentales s'ouvre avec la production scientifique de Bouré DIOUF et d'Augustin TINE, qui nous conduisent en Grèce antique avec leur étude sur le personnage de Talthybius dans deux tragédies d'Euripide, *Les Troyennes* et *Hécube*.

De la Grèce à la philosophie, nous sautons un pas avec Fatoumata Tacko SOUMARÉ qui jette un regard critique sur l'anthropologie Kantienne et la nécessité d'opérer un décentrement.

À sa suite, Mouhamadou El Hady BA, avec son article qui s'intitule "Unifier la forme logique et le niveau FL", montre que la théorie des quantificateurs généralisés permet d'unifier ces deux programmes de recherche et qu'une identification de la forme logique et du niveau FL jette un nouvel éclairage sur des discussions philosophiques comme celles concernant la nature de la logique.

Avec Dame KANE, nous mettons le doigt sur un domaine nouveau de la littérature africaine francophone : le roman policier africain. Cette étude est une interrogation sur les représentations imagées et la place des croyances ainsi que des traditions dans le polar africain mais aussi sur la coexistence de deux mondes celui des traditions africaines qui a une vision surnaturelle du meurtre tandis que l'enquête policière symboliserait la modernité et le rationalisme.

Serigne Momar SARR nous propose un article dont l'objet est une illustration méthodologique de l'approche systémique dans les sciences sociales, tout en tenant compte de ses limites opérationnelles en ce qui concerne la modélisation par rapport à une certaine constitution ou conduite des disciplines telles que la sociologie, l'économie et la science politique.

Djakaridja KONÉ et André-Marie BEUSEIZE font une étude pragmatico-énonciative du symbolisme des anthroponymes Mangoro et Baoulé. En effet, en Mangoro et en Baoulé, l'énonciation s'incruste incidemment dans les anthroponymes à telle enseigne qu'il est difficile de s'en passer, si l'on projette de disséquer la quintessence de leur portée pragmatico-énonciative.

Quant à Balle NIANE, elle traite de la poésie sénégalaise arabe. Cette production scientifique montre qu'aujourd'hui, une nouvelle génération d'intellectuels renouvelle la littérature sénégalaise arabe, en abordant des thématiques variées. L'article que voici se concentre sur Aliou Ba, un poète sénégalais dont la poésie exprime un fort rejet de l'Occident, en particulier de la France, et une revendication identitaire africaine, islamique et noire.

Ismaila DIOP et Abdoulaye CISSÉ reviennent sur la politique israélienne en Afrique et son impact sur les positions des États africains sur la question palestinienne. Ils montrent dans cet article que le continent africain jouit d'une position stratégique importante, ce qui suscite depuis longtemps l'intérêt des décideurs israéliens. L'État hébreu a cherché, à travers ses relations avec les pays africains, à atteindre un certain nombre d'objectifs, notamment : sortir de son isolement politique.

Mahamadou DIAKHITÉ nous fait faire un tour au Portugal avec sa production scientifique. La monarchie et la république sont deux ères historiques ayant fondamentalement marqué le Portugal pendant des lustres. Dans *Levantado do Chão*, José Saramago fait du temps et de l'espace, en fonction d'une connotation fortement politique, deux catégories narratives essentielles visant à traduire l'exclusion des populations rurales de l'Alentejo, représentées par la famille Mau-Tempo sur quatre générations.

Les disciplines scientifiques ne sont pas en reste avec Dame SEYE, Dethie FAYE, Momath LO, Lamine YAFFA et Assane TOURE qui ont réalisé une étude portée sur la détermination du taux d'alcool par réaction d'estérification non catalysée par une simple méthode conductimétrie. Une procédure expérimentale suivie au niveau du laboratoire consiste à déterminer le degré alcoolique de sept (7) marques de produits hydroalcooliques disponibles sur le marché national.

Mar GAYE, Cheikh Ahmed Tidiane FAYE et Pape Laïty DIENG leur emboitent le pas avec un article qui traite de l'évolution physico-chimique des tannes sur le secteur amont du Diomboss (Bras du fleuve Saloum) : cas des communes de Sokone et de Toubacouta (Fatick, Sénégal)

Bonne lecture !

ÉTUDE PRAGMÁTICO-ÉNONCIATIVE DU SYMBOLISME DES ANTHROPOONYMES MANGORO ET BAOULÉ

^aDjakaridja KONÉ et ^bAndré-Marie BEUSEIZE

^aUniversité Alassane OUATTARA/Côte d'Ivoire

^bUniversité Félix HOUPHOUËT-BOIGNY/ Côte d'Ivoire

Résumé

D'un point de vue général, la gestion des anthroponymes n'est pas une chose aisée lorsqu'on s'en tient à la complexité de leurs compositions et surtout de la portée des messages qu'ils véhiculent. En mangoro et en baoulé, l'énonciation s'incruste incidemment dans les anthroponymes à telle enseigne qu'il est difficile de s'en passer, si l'on projette de disséquer la quintessence de leur portée pragmatico-énonciative. L'objectif de cette étude est de voir que l'approche esquissée à travers les anthroponymes mangoro-baoulé ne peut avoir d'assise solide sans cette théorie. Pour être en phase avec un certain nombre d'exigences du domaine, nous avons eu recours tout d'abord aux notions préliminaires sur les anthroponymes. Ensuite, les études sur les antonomases lexicalisées seront l'objet d'analyse. Enfin, apparaissent les antonomases vues en contexte discursif.

Mots clés : Emprise, énonciation, anthroponyme, antonomase, mangoro et baoulé.

Abstract

From a general point of view, the management of anthroponyms is not an easy thing when we limit ourselves to the complexity of their compositions and especially the scope of the messages they convey. In Mangoro and Baoulé, enunciation is incidentally embedded in anthroponyms to such an extent that it is difficult to do without them, if one plans to dissect the quintessence of their pragmatic-enunciative scope. The objective of this study is to see that the approach outlined through the Mangoro-Baoulé anthroponyms cannot have a solid foundation without this theory. To be in line with a certain number of requirements of the field, we first resorted to the preliminary notions on anthroponyms. Then, studies on lexicalized antonomases will be analyzed. Finally, antonomases appear seen in a discursive context.

Keywords : Influence, enunciation, anthroponym, antonomasis, mangoro and baoule.

Introduction

Les recherches sur les anthroponymes⁵¹ ont connu beaucoup d'engouement, dans plusieurs domaines des sciences humaines. En sciences du langage, elles se sont confrontées à d'énormes problématiques portant sur la structure, la morphologie desdits monèmes. Surtout, ces études s'avèrent ardues en français compte tenu du fait que dans cette langue les anthroponymes constituent en général un bloc unifié et indissociable. La prolifération des causes profondes de cette négligence des études anthroponymiques a fait penser à certains chercheurs que cette recherche n'avait pas de bonnes raisons d'être menée. Raison pour laquelle P. Siblot (1987 : 3) affirme : « On a pu récemment écrire du nom propre qu'il était un parent pauvre des études de la linguistique. » Si cette assertion reste apparemment vérifiée en français, elle est loin d'être une vérité tangible dans les langues africaines en général et encore moins en mangoro et en baoulé⁵².

Dans l'anthropologie linguistique mangoro ainsi que celle du baoulé en effet, on constate que l'anthroponyme revêt une place de choix puisque jusqu'à une date récente ces peuples étaient intimement liés à des pratiques ancestrales et par ricochet à des attributions anthroponymiques typiquement de leur terroir respectif. Les attributions anthroponymiques de ces peuples ne se font pas de manière fortuite puisqu'elles requièrent toute une cérémonie initiatique en vue d'attribuer au nouveau-né une appellation qui lui sied, en fonction bien entendu de son lieu de naissance, de son époque, de sa destinée particulière, voire des projections que les parents assignent à leurs progénitures.

L'objectif de cette étude est de déceler les marques de subjectivité des locuteurs dans les attributions d'anthroponymes mangoro et baoulé. L'idée nourrie est qu'à y voir de près, chacun de ces anthroponymes regorge de la marque ou la griffe savamment orchestrée par des individus divinisés pour guider au mieux la destinée du nouveau-né. Dans ce cadre-là, l'étude des

⁵¹ Selon R. Haddadi et N. Sadi (2024 : 1) on retient ce qui suit : « Nommer le monde qui nous environne est un processus psycho-cognitif propre à l'acquisition du langage dès la prime enfance. Par ailleurs, nommer l'Humain en lui attribuant un prénom (anthroponyme) est un procédé identificatoire qui obéit à de nombreux facteurs tels que le milieu social, culturel, idéologique et religieux. »

⁵² Les Mangoros constituent un peuple mandingue de la Côte d'Ivoire, qui vit au centre-nord du pays, dans la région de la vallée du Bandama, essentiellement dans la ville de Katiola et dans ses périphéries. Ils partagent le territoire avec les Tagbanas. Quant aux Baoulé, ils constituent un peuple de Côte d'Ivoire, vivant essentiellement au centre du pays, près des villes de Bouaké et de Yamoussoukro. Ils représentent environ 23 % de la population du pays, font partie du groupe Akan, et sont originaires du Ghana voisin. Il nous a semblé important d'associer ces deux peuples voisins car, très souvent, il existe des anthroponymes calqués sur l'une ou l'autre de ces langues en contact.

anthroponymes ne saurait se faire uniquement qu'avec la linguistique interne, cela nécessiterait bien entendu l'apport de la linguistique externe ; en un mot celui de l'énonciation et de la pragmatique vue dans le sens de son regard qualitatif sur la parole.

Aussi faut-il souligner que nous envisageons de développer ce travail sous la coupole de P. A. Targuieff (1987) qui considère le nom propre comme un étymon à double tuyau : nom pur et nom individuel. Ce qui donne deux orientations taxinomiques conférées au nom propre défini comme :

- marqueur ou étiqueteur permettant la reconnaissance d'un fragment de l'univers, l'accent étant mis sur la vacuité sémantique comme un indice phonique et/ou graphique ;
- désinatif d'une individualité insubstituable. L'accent étant mis sur le caractère individuel du désigné.

Dans le cadre de cette étude, certaines interrogations s'avèrent indispensables :

Serait-il loisible et plausible de déceler des traces pragmatico-énonciatives dans les anthroponymes mangoro et baoulé ? Si tel est le cas, comment se présentent ces éventualités énonciatives et quels en sont les tenants et les aboutissants ?

La réalisation de cette recherche s'appuie sur différentes méthodes : d'une part, le corpus mangoro et baoulé est transcrit en alphabet phonétique international et d'autre part suivra la transcription littéraire. L'analyse en réalité est fondée sur la description et le classement des anthroponymes en révélant leur sémantaxe.

L'approche esquissée s'assigne pour tâche de répondre à ces interrogations en planifiant ce travail en trois grands chapitres que sont : les notions préliminaires sur l'anthroponyme, les anthroponymes discursifs et les anthroponymes lexicalisés.

1. Les notions préliminaires sur les anthroponymes

Les Mangoros constituent un **peuple mandingue de la Côte d'Ivoire**, qui vit au centre-nord du pays, dans la région de la vallée du Bandama, essentiellement dans la ville de Katiola et dans ses périphéries. Ils partagent le territoire avec les Tagbanas.

Dans cette partie, nous allons voir quelques définitions des anthroponymes et prendre par la suite, une position concernant le débat qui a lieu entre les noms et leurs référents.

1.1. La définition des anthroponymes

Selon H. Folge cité par P. Fabre (1987 : 17) l'anthroponyme peut être perçu à travers la définition suivante : « Le nom propre ou anthroponyme est un signe distinctif à l'intérieur d'un ensemble homogène dont les éléments

composants peuvent être dissociés sans que cette dissociation entraîne ipso-facto une hétérogénéisation des composantes. Raison pour laquelle il n'existe et ne peut exister d'adjectifs, de verbes, d'adverbes propres. »

Dans le cadre de la référenciation des anthroponymes, G. Kleiber (2001 : 4) fait appel à deux notions distinctes. Il s'agit ici de la dénomination et de la désignation. Pour lui, la dénomination doit être envisagée comme une relation entre une expression linguistique X et des référents ou des choses de la réalité. La relation de dénomination exige contrairement à celle de la désignation que la relation X (expression linguistique) → x (chose) ait été instaurée au préalable... l'acte de dénomination préalable a pour conséquence l'établissement d'une association référentielle entre X et x, qui est durable, par ce qu'il n'a pas pour but une désignation uniquement momentanée.

De notre point de vue, on envisage l'anthroponyme comme une forme linguistique se référant à l'être vivant en général et particulièrement à l'homme. Considéré sous cet angle l'anthroponyme paraît simple, mais dans nos langues africaines il révèle une sinuosité inextricable. Dans ces langues en général et particulièrement en mangoro et en baoulé, le concept d'anthroponymie s'avère être un « fourre-tout » où foisonne toute sorte de dérivations morphosémantique et morphosyntaxique. En effet, dans ces langues en question les anthroponymes peuvent varier d'une catégorie grammaticale à une autre et leur sémantaxe est aussi fluctuant. Après la définition des anthroponymes, nous allons voir le débat qui a lieu entre ces derniers et leurs référents et prendre si possible une position.

1.1.1. *Le débat sur les anthroponymes et leurs référents*

Selon F. de Saussure et autres cités par H. C. de Chanay (2001 : 172) les langues ne sont pas des nomenclatures, des listes de termes correspondant à autant de choses comme si des idées toutes faites et prédécoupées préexistaient au mot. À l'opposé, le paradigme dominant généralement accepté par les sciences cognitives, présuppose qu'un monde autonome déjà discrédiété en objets ou en entités existe indépendamment de tout sujet qui réfère à lui. Cette conception a été déjà ratifiée par D. Dubois et L. Mondada cités par H. C. de Chanay (2001 : 172). Par conséquent, les représentations linguistiques ou dénominatives sont des instructions qui doivent s'ajouter adéquatement à ce monde pour désigner et préparer la vie de l'homme et tracer un meilleur pour l'homme.

Notre vision est qu'il serait obsolète de parler de la primauté de l'anthroponyme sur son référent ou du scénario inverse. En fait, à y voir de près, les arguments avancés dans chaque camp sont analysés comme très peu coriaces dans la mesure où ils ne sont fondés que sur un empirisme ambiant et sont par conséquent non cartésiens. Ce qui est en jeu dans l'étude des anthroponymes, c'est la possibilité de les décrire ou de leur trouver un caractère scientifique en fonction de leurs contenus anthropolinguistiques qui

ne sont que des calques bien mesurés des us et coutumes de ces deux peuples. Dans le cadre de la présente étude, l'idéal consiste à mettre au grand jour la subjectivité enfouie dans ces anthroponymes. De ce fait, il semble important d'ébaucher les antonomases lexicalisées et discursives.

2. L'antonomase lexicalisée

Selon G. Mounin (1993 : 31), l'antonomase fait partie de la rhétorique. Elle peut être définie comme étant : « une sorte de figure, qui consiste à remplacer un nom commun, par exemple hypocrite, par un nom propre par une caractérisation, universellement admise, de son possesseur : le secrétaire florentin, pour : Machiavel. ». En mangoro et en baoulé, ce phénomène est fort prolixe et mérite une attention particulière. Nous entendons par antonomase lexicalisée, l'antonomase qui fait allusion au répertoire des noms dans l'univers cosmogonique desdites langues. Ils se vérifient dans des noms concrets d'objet, des noms abstraits, des noms ayant recours à certaines croyances religieuses et des adjectifs nominalisés. Dans ces différentes catégories grammaticales, la subjectivité est de mise car derrière toutes ces allégations il y a une intention plus ou moins avouée propre au locuteur qui les emploie.

2.1. L'antonomase des noms d'objet concret

Dans cette catégorie d'anthroponyme, nous avons recours aux noms de certains espaces mythiques, aux noms de certains animaux féroces et à certains noms de plantes. Toutes ces références lexicales sont triées sur le volet car elles évoquent ouvertement l'émotion énonciative de la source émettrice ayant attribué ces noms. C'est ce qui semble se matérialiser dans le corpus mangoro et baoulé ci-dessous :

1. **sùdú?ù**, *poubelle géante à ciel ouvert*
- 1'. **ufwè**, *dépotoir, endroit où l'on décharge les ordures*
2. **jà : há**, *lion*
- 2'. **jrâ**, *lion*
3. **mã :hã**, *arbre ou plastique*
- 3'. **waka**, *arbre*
4. **kò : kó**, *plante médicinale*
- 4'. **ala**, *arbre fétiche très dur, l'iroko*

Les noms 1 et 1' du mangoro et du baoulé, **sùdú?ù**, *poubelle géante à ciel ouvert*, et **ufwè**, *dépotoir* expriment l'état de tout ce qui est insalubre, impure, donc sous-estimé et donc rejeté. Cette poubelle ou dépotoir en question est située à l'orée des cours ou des villages pour témoigner de l'état de rejet assigné à la chose. Ces noms attribués à la gent féminine ou masculine

est le plus souvent lié à un bébé ayant été précédé de décès en cascade de ses paires. Pour ne pas s'accommoder à cette si terrible nouvelle et éviter en plus que celui-ci ne s'en aille comme les autres, il est exposé quelques jours après sa naissance, pendant des heures dans un pagne de fortune dans ladite poubelle à ciel ouvert. Ainsi, l'on pense conjurer le mauvais sort qui frappe les progénitures de cette femme et sauvegarder le nouveau-né. Mais lorsqu'il s'agit d'un bébé de sexe masculin qui a été précédé des mêmes conditions, alors il lui est fait des scarifications sur les joues pour pouvoir le conserver parmi les vivants.

En 2, le nom **jà:há** désigne *le lion jrâ*, du baoulé emprunté au dioula. En effet, dans la mythologie de plusieurs civilisations africaines, le lion indique la royauté, la puissance et la force. S'appuyant sur ces qualités propres à cet animal, les locuteurs Mangoro et Baoulé en attribuant ce nom à sa progéniture projette dans l'avenir que ce dernier ait les mêmes attributs et qualités pour affronter les turpitudes de la vie et prendre ainsi la suprématie sur les autres, les dominer.

En 3, le nom **mã:hã**, du mangoro est polysémique car il symbolise d'une part le caoutchouc ou le plastique et d'autre part il renvoie à l'arbre. Plus précisément, il s'agit de l'arbre dont le nom est à l'origine de l'appellation du nom mangoro. Ainsi donc le nom **mã :hã** attribué à un enfant dans l'optique de copier les valeurs liées au « caoutchouc » est fait pour que cet enfant ait autant de prolongement de bonheur dans sa vie. S'il s'agit de **mã :hã** pour rendre compte des dimensions plurielles de l'arbre, en ce moment, on comprendra l'intention des parents. Le baoulé qui emploie **waka**, *arbre* n'est pas en reste car tous aspirent faire bénéficier à leur progéniture du bonheur dont a profité les peuples mangoro et baoulé jusque-là, étant donné qu'il s'agit symboliquement d'ombre et d'abri connus de tous. L'arbre étant le symbole de l'abri contre le soleil, la pluie, il évoque l'idée de protecteur dont fait montre ces peuples. Enfin en 4, **kò : kó**, montre ostensiblement une plante miraculeuse avec ses vertus thérapeutiques mangoro et baoulé. Si l'on l'attribue à sa descendance c'est pour l'inciter ainsi à surmonter tous les obstacles de la vie. Le vocable exprimé en (4') **ala**, *arbre fétiche très dur*, *l'iroko* du baoulé exprime les mêmes réalités. Toutefois avec cet arbre particulier, l'idée du divin est également mise en exergue. L'on retient que dans toute cette classe de nom, la remarque fondamentale est la marque des locuteurs qui cherchent à tracer un avenir prometteur à leurs progénitures. L'intention nourrie ici, est de les voir éternellement dans le bonheur. Après l'observation de l'antonomase dans les noms concrets, il convient de se pencher sur le cas des noms abstraits

2.1.1. *L'antonomase des noms abstraits*

La particularité de ces cas précis réside dans le fait que l'attribution anthroponymique se fait par des noms en continu compact, c'est-à-dire avec

des noms qui ne sont pas comptables et qui proviennent le plus souvent de verbes ou d'adjectifs. Sans doute c'est ce qu'on observe dans les expressions mangoro et baoulé suivantes :

5. **kèpā**, *la lumière*
- 5'. **kpajaljε**, *l'éclairage*
6. **sisi**, *la fumée*
- 6' **nsré**, *la fumée*
7. **jàbálò**, *nom marquant la puissance de Dieu en islam*
- 7' **nã-mjé**/gagner hab/Dieu/→ *L'élu de Dieu*

En 5, le nom **kèpā** indiquant la lumière en mangoro, la tendance populaire est de projeter un avenir radieux et reluisant pour cet enfant. La valeur pragmatique et sa portée encyclopédique possèdent le même élan que celui du nom baoulé **kpajaljε**, *l'éclairage*. Mais une chose est de prévoir un phénomène et une autre est sa capacité de réalisation. Seul l'avenir situera les uns et les autres.

En 6, nous avons **sisi**, *la fumée*. Ce nom est donné comme moyen de défense et de camouflage à l'enfant face à toute sorte de difficulté dans sa vie future. Ce cas d'espèce, si la vie est considérée comme un adversaire vivant et redoutable alors l'enfant sera inaperçu par elle à cause de la fumée qu'il dégage. Cette idée 6' **nsré**, *la fumée*, du baoulé l'exprime également. La fumée précède le feu qui à son tour désigne le foyer précédant la nourriture.

En 7, le nom **jàbálò** emprunté à l'islam se prononce en réalité **el djabar**. Ce qui incarne la puissance et la magnificence de Dieu. Avec un tel nom donné à sa progéniture cela augure que cet enfant est placé sous la protection et la bienveillance du tout-puissant.

Dans l'ensemble de cette classe d'anthroponymes, l'on cherche à tracer l'avenir de l'enfant soit en le protégeant contre les aléas de la vie, soit en lui prédisant un futur radieux, et cela par le biais de son nom. Si tel est le cas ici, nous verrons ce qu'il en est dans la sphère des anthroponymes dérivés des croyances religieuses.

2.2. L'antonomase des noms dérivés des croyances religieuses

Les noms ayant un lien avec les croyances religieuses mangoro et baoulé dont nous faisons allusion sont loin des religions révélées que sont l'islam et le christianisme. Concernant cette réflexion, la religion dont il s'agit est le paganisme. En effet, depuis belle lurette les mangoro et les baoulé sont beaucoup attachés à leurs pratiques ancestrales que sont les fétiches, même si de nos jours la tendance tend majoritairement vers l'islam et le christianisme. Cela se vérifie dans les noms suivants :

8. **jòbá**, *gros fétiche.*
- 8' **āmū jaswâ**, *fétiche mâle*
9. **jòmā** : *la conservation de fétiche*
- 9' **āmū jī**, *le détenteur du fétiche*
10. **jòjí**, *le dépôt ou l'abandon de fétiche.*
- 10' **a-fite-nū**, /Il/sortir hab/dans/, *celui qui aborde un nouveau départ*

L'ensemble de ces appellations tourne autour du nom **jò** en mangoro ou **āmū** en baoulé dénommant le fétiche, symbole de la puissance ou de la dominance sur la nature. Il reste à décrypter maintenant comment chaque appellation utilise à bon escient cette pratique religieuse pour asseoir une notoriété prééminente sur autrui. Les anthroponymes 8, 8' et 9, 9' sont favorables au fétichisme puisqu'ils prônent pour l'un, la grandeur des fétiches et pour l'autre, leur perpétuation. En donnant ces différents noms à l'enfant, l'on est rassuré qu'ils vont lui servir de bouclier et de levier pour sa réussite.

Par contre 10 et 10' mettent en valeur des noms qui s'érigent contre l'idolâtrie et le fétichisme. En effet, ces noms s'assimilent étroitement dans les sillons du polythéisme et du monothéisme. On peut établir un rapprochement ayant pour base d'un côté la percée de l'islam au sein de la communauté mangoro et de l'autre côté, celle du christianisme dans la communauté baoulé. D'une manière générale, ces deux religions ont toujours refuser la cohabitation avec les religions locales. Plus exactement, ces peuples arrivent à prôner l'unicité de Dieu à leurs progénitures en leur attribuant ces noms.

En général dans cette classe de dénomination, l'on constate le tiraillement des mangoro et des baoulé entre le fétichisme, l'islam ou le christianisme. Dans ces pratiques l'on remarque que les fétiches ont encore pignon sur rue dans cette communauté. Aussi, faut-il reconnaître que l'antonomase lexicalisée peut refaire surface dans certains adjectifs considérés pour la circonstance comme des noms.

2.2.1. L'antonomase des adjectifs nominalisés

Ce genre d'antonomase se réalise sur des adjectifs ayant subi des changements catégoriels pour devenir des noms. Malgré le changement de classe grammaticale ces monèmes n'ont subi aucune transformation morphologique et perdent presqu'entièrement leur ancien statut adjectival. C'est ce qui se remarque dans les expressions qui suivent :

11. **tìkprí**, *objet touffu*
- 11' **susrè**, *touffe d'herbe*
12. **mãkɔmè**, *courbé*

12' **abli**, courbé

13 **kàpágá**, objet rigide

13' **blale**, fer

Les noms formulés en 11 et 11' indiquent un objet touffu et confus voire difficile à cerner. Appliqué à la dénomination d'un homme, il a pour but d'attribuer à cet être le caractère d'invulnérabilité et d'hermétisme. Ainsi cet enfant est oint de l'onction parentale qui lui permet de mener agréablement le reste de sa vie sans être enserrer par qui que ce soit.

12 et 12' marquent l'état de courbature en général. Mais cette courbature ou cet état de défaillance apparente n'est qu'un leurre et une stratégie de recul pour mieux affronter la vie. On leur assimile le bruit émis par un objet très rigide et difficile à briser. Etant attribué à un homme, ce qualificatif est censé léguer de facto à ce dernier tous ses attributs positifs, surtout de meneur d'homme. Ainsi cet enfant sera aguerri pour surmonter tous les obstacles de la vie. À travers toute cette démonstration il est évident que l'antonomase lexicalisée est un domaine dans lequel foisonnent plusieurs empreintes des hommes. Si à ce niveau la subjectivité est palpable, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle reste probante dans le cadre de l'antonomase discursive.

3. L'antonomase discursive

L'antonomase discursive est une antonomase qui révèle toute une panoplie de phrases ou de périphrases contenues dans les noms qui entrent dans sa structuration. Ces anthroponymes dépassent le cadre de la désignation ou de la dénomination pour mettre au grand jour les scènes de la vie courante. Il s'agit de tournures qui ne possèdent pas de sens lexical si bien que leur sens dépend de leur contexte et des référenciations susceptibles de figurer en commentaire. Ce type d'ancrage fonctionne avec les normes anthropolinguistiques s'inscrivant dans un dynamisme de prémonition mettant en valeur le devenir des hommes. Ils s'articulent en général autour de quatre grands axes que sont les mots valises, les thèmes de rixe ou de propriété, la négation et enfin l'impératif.

3.1. L'anthroponyme des noms incarnant les mots valises

Dans l'ensemble, ces dénominations sont issues de phrases tronquées ou élaguées dont on a conservé le substrat. Ces anthroponymes indiquent des scènes qui ont marqué soit la vie des progénitures, soit celle d'un parent proche. L'objectif ici est de magnifier ou de mettre en exergue ces scènes afin qu'elles soient révélées au grand jour et reconnues par tous. Ce qui se constate dans les noms qui suivent :

14. **kãmãtò**, /nom propre + rester suff. nég → *Il n'y a pas de parole qui est restée.*

14' **kã-gwε-lε**, /dire hab/verser hab/là/ → *Dire la vérité en tout lieu.*

15. **kòtálà**, /nom nég personnel locatif/ → *Il n'a absolument rien.*

15' **jalε**, /pauvreté/ → *la pauvreté.*

16. **jèwé**/non verbe/ → *La lumière est.*

16' **kpajaljε**, /éclairage/ → *la lumière.*

Du point de vue énonciatif, les anthroponymes révélés dans les couples (14 : 14'), (15 : 15') et (16 : 16') sont tirés des énoncés prémonitoires complexes ci-dessous :

14. **kã mã tò ã :** **mã fɔ à jé**

Non nég verbe p.pers nég verbe p.pers loc

Il n'y a pas de parole ou conseil qu'on ne lui a pas donné.

14' **a di nãwle kã-gwε-lε**, /tu/dire hab/vérité/parler hab/verser hab/là/

→ *Il faut dire la vérité à tout moment sans se soucier de quoi que ce soit.*

15. **mɔ?ɔ kò tã :** **là**

Nom nom nég+p.pers loc

Il n'a pas besoin d'autrui.

15' **nã mjã srã wū** /Ne/soumettre imp/ homme/corps/

→ *Qu'il ne soit pas soumis.*

16 **jè wé jà :** **nã**

Non verbe adv loc

La lumière est par ici.

16' **kpajaljε o lε**/lumière/être term/là/

La présence de la lumière.

Le couple d'anthroponyme (14 : 14') s'adresse particulièrement à un impétueux qui subit les conséquences de sa désinvolture. (15 : 15') reflète l'intention d'un parent qui a suffisamment de progénitures pour s'enorgueillir. Par contre, (16 : 16') est dédié à la progéniture elle-même. Ce nom vante les qualités physiques de l'enfant de par son rayonnement voire son éclat. Après l'anthroponyme des mots valises il s'avère que celui des thèmes de rixe et de propriété est aussi un pan de l'antonomase discursive.

3.1.1. *Les anthroponymes de rixe et de propriété*

Dans l'ensemble, ces dénominations sont issues des thèmes de **kè** : et **ale** indiquant les rixes et les batailles ainsi que les vocables **tí?í** et **n-like** signifiant la propriété. En effet ces deux thèmes indiquent le quotidien des

mangoro et des baoulé depuis leur exode de l'empire du mandingue au XVII^{ème} et de l'ashante au début du XVIII^{ème} siècle jusqu'à nos jours. D'ailleurs c'est pour de fausses accusations belliqueuses pour les mangoro et d'une guerre fratricide pour les baoulé que ces peuples ont dû quitter leur empire respectif pour aller dans l'aventure. Ce sentiment de rixe s'est exacerbé avec d'une part, les pratiques initiatiques dans le bois sacré et d'autre part, les nombreuses confrontations qu'ils ont eues avec d'autres peuples. Le thème de possession incarné par les vocables mis en exergue témoigne de la volonté ardente de la société d'obtenir des éléments difficiles à dompter ou quasi impossibles à la possession. N'est-ce pas ce qui semble s'observer dans les exemples ci-dessous :

- 17) **kè :musó**, /Palabre/ femme/ → *la femme qui aime la bagarre*.
- 17' **ntre bla**, /palable/femme/ → *la femme qui aime la bagarre*.
- 18) **kè : māsà**, /palabre/ roi/ → *le roi guerrier*.
- 18' **ale agwa**, /guerre/roi/ → *le roi guerrier*
- 19) **sòtíñi**, /village/propriétaire/ → *le propriétaire du village*.
- 19' **klɔ-fwɛ**, /village/propriétaire/ → *le propriétaire du village*.
20. **sítíñi**, /vie/propriétaire / → *le propriétaire de la vie*.
- 20' **ngwã-fwɛ**, /vie/propriétaire / → *le propriétaire de la vie*.

En (17 : 17') et (18 : 18'), le vocable palabre à l'origine était lié à l'idée de la conquête, des guerriers craints qui s'étaient distingués par leur bravoure et leur prouesse belliqueuse au service des peuples migrants. De nos jours, même si les rixes majeures se font de plus en plus rares dans les communautés mangoro et baoulé, ces dénominations continuent d'avoir une bonne renommée. Mais cette fois-ci, ces attributions se font dans l'espoir que les éventuels détenteurs de ces noms puissent atteindre les vertus de leurs pionniers.

Les thèmes de propriété sont marqués par la possession de village et même de terre en (19 : 19') et de la vie en (20 : 20'). En effet, s'il s'avère difficile de posséder un village ou la terre, celle de la domption de la vie est quasi impossible par un être humain. Mais si ces noms continuent d'être attribués c'est dans la perspective que les détenteurs desdits noms puissent transcender et percer les mystères du monde insondable. Ainsi donc, l'on constate que dans les anthroponymes de rixe et de propriété, la subjectivité jalonne tout le parcours discursif de ces dénominations. Il en va de même pour les désignations comprenant plus ou moins un pan de la négation.

3.2. Les dénominations de la négation

Dans cette optique, la négation se porte sur deux types de phénomène qui sont les noms d'objet concret et les noms de référents imaginaires. Dans

cette section nous avons deux sortes de négation dont la première est matérialisée par l'expression « finir » et la seconde par « ne pas ». C'est ce qui se note dans les extraits qui suivent :

20. **mɔ?ɔ bānā**, /homme/ finir terminatif/ → *La fin de l'homme*.
- 20' **sran avjeljɛ**, /homme/ finir terminatif/ → *la fin de l'homme*.
21. **fà : bānā**, /route finir terminatif/ → *la route est achevée*.
- 21' **atī avjeljɛ**/route finir terminatif/ → *la route est achevée*.
- 22) **jì dέ**, /être nég/partenaire/ → *Ce n'est pas un partenaire*.
- 22' **a flo- nū**, /il/quitter term/dedans/ → *Il a dérapé*.
23. **tì?í tè**, /propriétaire / posséder suff. nég/ → *Il n'a pas de maître*.
- 23' **e le'a srā**, /il/posséder term/personne/ → *Il n'a aucun parent*.

Les exemples (20 : 20') et (21 : 21') ont pour portée anthropolinguistique l'idée de finitude absolue, une manière de nier l'existence de l'homme et de celle de la route menant au malheur. Autrement dit en lieu et place des expressions en (20 : 20') et (21 : 21'), l'on pourrait dire *il n'existe pas d'homme* et *il n'y a pas de route pouvant aboutir à la mort*. Pour revenir à ces dénominations attribuées à leurs progénitures, les parents veulent marquer la spécificité et l'originalité de ces derniers par rapport à n'importe quel autre enfant ne venant pas d'eux.

En (22 : 22') et (23 : 23'), la négation se présente dans sa forme normale et parvient à situer les êtres humains sur leur vie future divinatoire. La question qu'il y a lieu de se poser ici est de savoir si cette tournure reflète réellement une objection ou une opposition. Dans ce cas d'espèce, il faut reconnaître que ces expressions contextuelles sont loin d'indiquer une négation ou une objection. En réalité, il n'existe personne au monde capable d'engager une adversité ou une excommunication de sa progéniture dès le bas âge. En fait, avec les expressions susmentionnées, les parents essaient de camoufler l'amour qu'ils ont pour leurs progénitures pour que ces derniers ne soient pas l'objet d'une quelconque attaque maléfique. Ainsi, on aboutit à une constatation : la négation est bel et bien porteuse de subjectivité au sein des anthroponymes mangoro baoulé. Cette éventualité est encore plus prégnante dans les anthroponymes lorsqu'il s'agit de l'occurrence de l'impératif.

3.2.1. Les antonomases à valeur impératif

Ce genre d'anthroponyme a pour base l'impératif combiné le plus souvent à un adverbe ou à un nom. Il arrive *quelques* fois que nous ayons une réduplication de la forme impérative. On peut illustrer ces exemples avec les anthroponymes mangoro et baoulé suivants :

24. **tà?á sì :**, /aller absolutif/demain/ → *aie un futur radieux*.

- 24' **a fite nū**, /il/sortir term /dedans/→ *sors toi d'affaire.*
- 25 **nŋɔ : pɔŋɔ**, /adjec poss+nom/racler inacc/côté/→ *racle mon côté.*
- 25' **fjāfjā-nū**, /racler imp/dedans/→ *racle tout.*
26. **tò jé**, /ordonner imp/se taire imp/→ *tais-toi.*
- 26' **mwā a nwā su**, /fermer imp/ta/bouche/sur/→ *sois moins bavard.*

Dans ces différentes dénominations, l'impératif est comme une sorte de rampe de lancement pour la réalisation de certains objectifs plus ou moins voilés mais conseillés. Ainsi en (24 : 24'), il s'agit d'une exhortation de la part des parents qui indiquent à leurs progénitures de s'apprêter à vaincre toute adversité et de triompher à tout égard. L'expression du futur incarnée par l'idée de la projection du bonheur est tout à fait inscrite dans une durée indéterminée ayant un lien avec toute la vie de l'enfant.

En (25 : 25') ces termes sont usités habituellement dans le domaine des ripailles ou des repas pris en commun. Ces noms ont donc un lien avec l'abondance absolue. En effet, dans la tradition mangoro et baoulé, les repas se prennent le plus souvent en groupe et surtout autour d'un ou de plusieurs récipient(s) placé(s) au centre du cercle formé par les différents convives qui s'y servent les uns après les autres tout en ayant pris au préalable le soin de laver leurs mains. Étant accroupis, assis sur des tabourets voire à même le sol, il y a une part de la nourriture qui revient de droit à tout un chacun. Et cette part en question, est la partie de la nourriture qui se trouve devant chacun des participants au repas. Cela s'appelle en mangoro **n'gôrô**, et **nbo**, en baoulé. Donc quand quelqu'un dit à son compagnon **nŋɔ : pɔŋɔ**, *racle mon côté* en mangoro et **fjāfjā-nū**, *racle tout* en baoulé, c'est comme si en plus de ce qui lui revenait de droit on lui offrait un surplus ou un bonus.

Pour revenir au contexte des anthroponymes, les expression **nŋɔ : pɔŋɔ** et **fjāfjā-nū** données à un enfant, est une sorte de legs physique et/ou mystique de la part des parents. Concrètement, ce dernier sera doté de toute sorte de bagage pour se frayer un bon chemin dans la vie future.

En (26 : 26') on a des expressions qui témoignent d'un double impératif. Effectivement, l'indexation va à l'endroit d'un interlocuteur qui est en face et qui est supposé faire du bruit. Dans ce cas particulier, le premier impératif est considéré comme une interpellation indiquant le changement de comportement. Le second impératif, vient pour justifier ou donner les raisons de cette interpellation. Mais dans le cadre des anthroponymes mangoro et baoulé, les impératifs « *tais-toi* » et « *sois moins bavard* » renvoient à l'idée d'une péremption ne s'adressant pas à une tierce personne. En donnant une telle appellation à leurs progénitures, les parents s'adressent à eux-mêmes. Le plus souvent, les parents donnent ce genre de nom à leurs descendants lorsqu'ils ont subi plusieurs affronts et railleries à cause du manque d'enfant. Le nouveau-né qui porte ce nom représente pour les parents une sorte de

consolation et de rédemption de leurs droits. Les parents saisissent cette occasion pour montrer à la société qu'ils peuvent avoir eux-aussi des enfants. À travers tous ces phénomènes observés, l'on peut déduire que l'antonomase reflétant l'impératif est chargée de beaucoup d'empreintes énonciatives.

Conclusion

Il faut reconnaître que la pragmatique et l'énonciation sont deux disciplines connexes aidant à asseoir au mieux le sens des anthroponymes mangoro et baoulé. Elles pèsent de tout leur poids dans la réalisation du processus sémantique, en affinant au mieux leurs aspects anthropolinguistique. À ce titre, elles rayonnent sur toute la sphère anthroponymique en lui imposant très souvent ses nombreuses marques de la subjectivité. À la question de savoir si l'énonciation a droit de cité dans le décryptage des anthroponymes en mangoro et baoulé, nous sommes tenté de répondre par l'affirmative. Car le problème de l'anthroponyme dans ces langues dépasse largement le simple cadre du constituant nominale ou lexicale pour aboutir dans le domaine de la linguistique externe. Pour cela, il faut faire usage de beaucoup de tact pour pouvoir déceler toutes les sinuosités qui existent dans ce phénomène. Dans l'optique de la résolution de ce problème nous avons passé en revue la définition de l'anthroponyme. Ensuite nous avons fait une incursion dans l'antonomase lexicalisée pour aboutir à sa version discursive. Tout ce parcours nous a permis de jauger la teneur de l'encrage de l'énonciation dans le giron des anthroponymes mangoro et baoulé. Ce qui augure d'ailleurs un avenir reluisant pour l'avancée de la recherche des sciences linguistiques. En définitive nous pouvons continuer à agrandir cette lucarne qui nous est offerte en mettant à profit d'autres disciplines linguistiques telles que la syntaxe, la sémantique et bien d'autres pour espérer avancer dans les anthroponymes.

Références bibliographiques

- Georges Kleiber, 2001, « Remarques sur la dénomination ». *Cahiers de praxématique*, n°36, 21-41.
- Haddadi Radhia, 2015. « De quelques procédés d'attribution de prénoms dans la ville de Batna », *Cahiers du SLADD*, 2, 91-110.
- Hugues Constantin de Chanay, 2001. « La dénomination : perspective discursive et interactive ». *Cahiers de praxématique*, 36, 169-188.
- Paul Fabre, 1987. « Théories du nom propre et recherche onomastique ». *Cahiers de praxématique*, 8, 9-25.
- Paul Siblot, 1987. « Théories et fonctionnements du nom propre ». *Cahiers de praxématique*, 8, 3-5.
- Philippe Gady, 1987. « Réflexions à propos d'un toponyme : Larzac le nom impropre » *Cahiers de praxématique*, 8, 67-76.

Pierre Andrée Targuif, 1987. « Problèmes d'une théorie du nom propre » *Cahiers de praxématique*, 8, 58-65.

Sarah Leroy, 1999. « Christin, Anne-Marie : l'écriture du nom propre », *Cahiers de praxématique*, 33, 224-235.

Sarah Leroy, 2000. « Quels fonctionnements discursifs pour l'antonomase du nom propre ». *Cahiers de praxématique*, 35, 87-113.

Sarah Leroy, 2004. Christine Montécot, Vladimir Osipov et Sophie Vessilako « Autour du nom propre ». *Cahiers de praxématique*, 42, 204-207.

Références électroniques

Gérard Petit, « Pour une conception lexicologique de la dénomination », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 36 | 2001, document 4, mis en ligne le 01 janvier 2009, consulté le 08 décembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/326> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.326>

Jean-Claude Anscombe, « Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 36 | 2001, document 2, mis en ligne le 01 Janvier 2009, consulté le 08 septembre 2024. URL: <http://journals.openedition.org/praxematique/304>; DOI: <https://doi.org/10.4000/praxematique.304>.

Radhia Haddadi et Nabil Sadi, « L'anthroponyme : enjeu, dénomination et symbolisme », *Multilinguaes*, [En ligne], 21 | 2024, mis en ligne le 30 juin 2024, Consulté le 27 janvier 2025. URL : <http://journals.openedition.org/multilinguaes/12492> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/126ci>.

LISTE DES AUTEURS

- BA Mouhamadou El Hady**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- BAWA Ibn Habib**, Université de Lomé, Togo.
- BEOGO Joseph**, École Normale Supérieure Burkina, Faso.
- BEUSEIZE André-Marie**, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire.
- CISSE Abdoulaye**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- DAGUÉ Abraham**, Collège Évangélique Mustahkbal Wa Radja, N'Djaména/Tchad.
- DERYABINA Svetlana Alexandrovna**, Université russe de l'amitié des peuples, Patrice Lumumba, Moscou, Fédération de Russie.
- DIAKHITÉ Mahamadou**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- DIALLO Amadou Tidiane**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- DIENG Pape Laïty**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- DIOP Ismaila**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- DIOUF Bouré**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- DYAKOVA Tatiana Alexandrovna**, Université d'État G. R. Derjavine de la ville de Tambov. Tambov, Fédération de Russie.
- FAYE Cheikh Ahmed Tidiane**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- FAYE Dethie**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- FOCKSIA DOCKSOU Nathaniel**, Université de N'Djaména /Tchad.
- GAYE Mar**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- GUEYE Magueye**, Université Marie et Louis Pasteur de Besançon, France.
- IMOУ Yao Sougle-Man**, Université de Lomé, Togo.
- KANE Dame**, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
- KONÉ Djakaridja**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
- KONTHIAKOVA Svetlana Valentinovna**, Université d'État G.R. Derjavine de Tambov. Tambov, Fédération de Russie.
- KOUADIO Brou Ghislain**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
- KOUAMÉ Fréjuss Yafessou**, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

KOULIBALY Tidiane Kassoum, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

KOULIBALY Tidiane Kassoum, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

LO Momath, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

NIANE Ballé, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

SARR Serigne Momar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

SEYE Dame, Université Iba Der THIAM de Thiès, Sénégal.

SIMLIWA Amaëti, Université de Kara, Togo.

SOUMARE Fatoumata Tacko, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

SOW Ibrahim Sory, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation, Guinée Conakry.

TIEMTORÉ Windpouiré Zacharia, École normale supérieure, Burkina Faso.

TIMÉRA Mamadou Bouna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

TINE Augustin, Lycée d'Application Thierno Saidou Nourou TALL, Sénégal.

TOURE Assane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

WOBGO Boukaré, Université Norbert ZONGO, Burkina Faso.

YAFFA Lamine, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

YAMÉOGO Maminata, Université Norbert ZONGO, Burkina Faso.